



Sindicatu di i
Travagliadori
Corsi

LIBERAZIONE SUCIALE
LIBERAZIONE NAZIUNALE

Rue du Castagnu
Maison des Syndicats

20200 BASTIA

Tél : 04 95 31 23 13

Fax : 04 95 32 58 21

e-mail :
stc.bastia@wanadoo.fr

SDIS 2B « 2001-2017 »

17 ans de départementalisation ont conduit le SDIS 2B dans une impasse budgétaire qu'il convient de rectifier

Le **STC** s'inquiète de la situation actuelle et du devenir du Service Incendie et de Secours de la Haute -Corse.

Au 10 octobre, il manquait dans les caisses du SDIS 2B près d'1 million d'euro pour équilibrer le budget de fonctionnement, dont 800 000 euros au moins au titre de dépassement de la campagne feux de forêt, depuis il y a eu deux feux importants, en Balagne et à Ghisoni qui bien sur vont aggraver financièrement l'addition.

La situation du SDIS 2b devient préoccupante, en plus de l'incertitude qui plane sur le bouclage financier de l'année 2017 du fait des incendies, il existe une problématique budgétaire récurrente qui fait que tous les ans nous sommes confrontés à des difficultés de fonctionnement qui se traduisent sur le secteur opérationnel par :

- **Des personnels en nombre insuffisant** comme par exemple à la caserne de Ghisonaccia qui se trouve en sous effectif au quotidien et ce depuis plusieurs mois, il est plus difficile d'assurer en quantité et en qualité la distribution des moyens de secours sur le secteur d'intervention.

- **Le vieillissement des pompiers professionnels** qui avec plus de 45 ans de moyenne d'âge au SDIS 2b pour un métier reconnu à risques et un travail de

nuit entraîne obligatoirement des conséquences plus préjudiciables sur leur santé et un affaiblissent du potentiel opérationnel journalier de garde.

- Des véhicules incendies vieillissants dont on n'a pas budgétisé le remplacement et qui sont à bout de souffle. Cet été lors des nombreux incendies qui ont affectés notre territoire, un nombre important de pompiers corses n'ont pu défendre leur terre du fait de camions manquants ou en réparations et furent contraint de regarder passer les 300 pompiers et leurs camions venus en renfort.

- un manque de matériel incendie (lances, tuyaux, motopompes, etc...) indigne pour un département supposé être un exemple en termes de lutte contre les feux de forêts. S'agissant des feux de cet été, les établissements de grande longueur pour amener de l'eau dans des endroits inaccessibles ont été rendus possibles en partie par le prêt des matériels des pompiers venus en renfort ou des militaires.

- des formations annulées ou reportées à cause de la réaffectation de crédits utilisés pour pallier au déficit entraînant des personnels moins formés donc moins qualifiés.

- des remplacements d'habillements détériorés ou usés impossibles car les stocks sont vides du fait de la contraction des sommes allouées aux vêtements professionnels.

- la santé individuelle menacée par le non respect des normes de sécurisation pourtant obligatoire concernant le lavage des tenues d'interventions alors même que l'on découvre un rapport édifiant sur l'impact des risques relatifs aux fumées et plus particulièrement un risque accru d'apparition de maladies (cardiopathies, pneumopathies), et de cancers chez les pompiers.

Une situation budgétaire inadmissible

Nous réaffirmons qu'il y a une dégradation qualitative et quantitative des moyens qui sont mis à notre disposition. Il est de notre devoir de témoigner que le budget de notre SDIS n'est plus viable car les dotations ne peuvent plus couvrir la totalité des dépenses de fonctionnement, et qu'il entraîne un déclin progressif du secteur opérationnel. Le contrat moral qui lie le SDIS à notre population n'est plus respecté car :

- L'impact financier « feu de forêt et de la suractivité estivale » est sous évalué volontairement pour arriver à un équilibre budgétaire. Il est évident que la Corse est une île méditerranéenne qui présente des risques importants de subir des feux de forêts et plus particulièrement avec le réchauffement climatique alors pourquoi notre budget n'intègre t'il pas réellement la gestion du risque incendie et ses conséquences ? A ce jour nous n'avons plus de marge de manœuvre c'est à dire que les dépenses liées à la campagne feux de forêts ne seront pas honorées et des coupes franches dans l'achat du matériel sont donc à envisager.

- Le Président du SDIS n'a donc pas pris la mesure du handicap structurel qui affecte le SDIS et n'a donc pas apporté les solutions visant à enrayer la déperdition financière entre les dotations de fonctionnement et les outils dont nous disposons réellement sur le terrain. Pire une partie des emprunts destinés à l'achat de matériel viendront boucher les trous.

L'achat d'une échelle que l'on a exhibé au dernier congrès des pompiers à Ajaccio ne peut à lui seul caché les carences en matériels. Nous réaffirmons qu'il faut un véritable plan Marshall pour rattraper le retard accumulé.

D'où notre inquiétude car ne nous disposons plus des marges de manœuvre en interne pour réaliser ces investissements et ce dans un contexte où la situation financière de toutes les collectivités contributrices se dégrade.

Il convient dès à présent de réfléchir à une solution sachant que nous n'accepterons plus d'amoindrir le niveau opérationnelle et qu'il est hors de question que le cœur de métier continue d'assumer les conséquences des choix inopportuns et coûteux qui ne sont pas de son fait. Cette facture n'est pas la notre nous nous refusons de l'assumer.

Nous avons nombre de fois dénoncé les défauts de fonctionnements de notre budget et le fait qu'il y avait une déperdition importante car les manques que nous rencontrons sur le terrain sont récurrents et nombreux. Ces difficultés répétitives témoignent d'une problématique qui n'est pas traitée au fond.

Nous rappelons que le but premier d'un service incendie et de secours est de permettre à des personnels en nombre suffisants de disposer des véhicules et des matériels indispensables à l'accomplissement des missions de secours à personnes et de protection des biens, et que le budget doit être construit pour cela avant tout autre chose.

À la veille de changement majeur dans la gestion de notre collectivité et la reprise financière de l'administration des SDIS par les élus de la future CTC nous sommes inquiets et nous demandons au conseil départemental :

- **de doter le budget du SDIS 2B des sommes nécessaires à l'équilibre budgétaire en fin d'année sans rogner sur l'achat de matériel prévu.**
- **de prendre les mesures de sauvegarde opérationnelle concernant le fonctionnement de certaines casernes dans le rural avec un renforcement des personnels de garde.**
- **l'établissement d'un état des lieux qualitatif et quantitatif du patrimoine du SDIS**

De même nous interpelons les candidats aux élections territoriales sur les mesures qu'ils devront prendre sur la situation des services incendie de la Corse en cas d'accession au pouvoir.

Et comment ils comptent faire pour mettre les 2 SDIS de corse en synergie de fonctionnement afin que le plus rapidement possible un vrai et unique Service Territorial d'Incendie et de Secours Corse puisse voir le jour.

Le STC Sapeurs-Pompiers maintien son préavis de grève et attend les réponses qui seront apportées lors de la prochaine session du Conseil Départemental.